

## Fin de la récréation : oui à la médiation dans le conflit étudiant

Aurélien Boivin

Numéro 166, été 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/67254ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Les Publications Québec français

### ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer ce document

Boivin, A. (2012). Fin de la récréation : oui à la médiation dans le conflit étudiant. *Québec français*, (166), 1-1.

Directeur Aurélien Boivin

**Littérature, langue et société**  
Rédacteur en chef Vincent C. Lambert

**Équipe de rédaction et comité de lecture**  
Marie-Andrée Bergeron, Aurélien Boivin,  
Maude Couture, Vincent C. Lambert,  
Isabelle L'Italien-Savard

**Didactique**  
Rédacteurs en chef

Réal Bergeron, Monique Noël-Gaudreault

**Équipe de rédaction et comité de lecture**  
Nancy Allen, Marie-Christine Beaudry,  
Réal Bergeron, Martine Brunet, Simon  
Collin, Christian Dumais, Maryse Lévesque,  
Monique Noël-Gaudreault

**Collaborateurs au numéro 166**

Mylène Bédard, Chantalle Bergeron, Claire  
Bergeron, Ginette Bernatchez, Suzelle Blais,  
Chantal Boisvert, Jean-François Boutin, Suzanne-G.  
Chartrand, Yvonne da Silveira, Pierre Fastrez,  
Hans-Jürgen Greif, Jean-Guy Hudon, Véronique  
Juneau, Thierry Karsenti, Nathalie Lacelle, Steve  
Laflamme, Lizanne Lafontaine, Jean-François  
Leblanc, Monique Lebrun, Denys Lelièvre, François  
Marcotte, Alexie Miquelon, Martine Mottet, Gilles  
Perron, David Rancourt, Andréane Sicotte

**Préparation des manuscrits**

Aurélien Boivin, Isabelle L'Italien-Savard,  
Réal Bergeron, Marie-Christine Beaudry

**Design graphique** Chantal Gaudreault

**Couverture** Juan Gris, *Nature morte (fantomas)*,  
1915, National Gallery of Art, Washington

**Impression** HLN

La revue *Québec français* est publiée par  
Les Publications Québec français et paraît quatre  
fois par an (automne, hiver, printemps, été).

Les collaborateurs et collaboratrices sont seul-e-s  
responsables du contenu de leurs textes.

La revue *Québec français* est membre de la  
Société de développement des périodiques  
culturels québécois (SODEP) [www.sodep.qc.ca](http://www.sodep.qc.ca)  
Diffusée en kiosque par LS distribution North  
America

Indexée dans *Point de repère*

Édition numérique : [www.erudit.org](http://www.erudit.org)

La revue a été fondée en 1970, sous la forme  
d'un tabloïd, devenu revue en 1974.

**Dépôt légal** Bibliothèque et Archives nationales  
du Québec, Bibliothèque nationale du Canada.

ISSN 0316-2052

La revue *Québec français* reçoit une subvention  
discretionnaire de la ministre de la Culture et  
des Communications, responsable de l'application  
de la Charte de la langue française, et une autre  
du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Nous reconnaissons l'aide financière du  
gouvernement du Canada par l'entremise du  
Fonds du Canada pour les périodiques  
(FCP) pour nos activités d'édition.



**Adresse postale** C. P. 9185 Québec  
(Québec) Canada G1V 4B1

**Secrétariat** Céline Bellerose  
2095, rue Frank-Carrel, bureau 212, Québec  
Tél. : 418-527-0809 Télécop. : 418-527-4765

[revue@revuequebecfrancais.ca](mailto:revue@revuequebecfrancais.ca)  
[www.revuequebecfrancais.ca](http://www.revuequebecfrancais.ca)

# Fin de la récréation : oui à la médiation dans le conflit étudiant

Avec la promulgation de la loi 78, appelée « Loi permettant aux étudiants de recevoir l'enseignement dispensé par les établissements de niveau post-secondaire qu'ils fréquentent », le fossé s'est creusé – c'est un euphémisme – entre le gouvernement et les étudiants. Prise en otage, la population québécoise ne sait plus au juste quoi penser devant le refus catégorique des deux partis de négocier de bonne foi en vue d'en arriver à une entente, après avoir refusé, de part et d'autre, de donner du lest à leurs demandes ou à leurs exigences. Certes, un grand nombre de Québécoises et de Québécois sont d'avis que tant le gouvernement que les étudiants sont responsables de ce (trop) long conflit, qui fait mal au Québec, à son image, même hors de ses frontières, où les médias se plaisent, non pas à expliquer le fond du litige, la hausse des frais de scolarité, mais les manifestations opposant, non sans violence, les forces de l'ordre aux manifestants. Sans parler des problèmes causés par ce boycott des cours, tant pour les étudiants que pour les professeurs. À ce jour, tous les profits qu'espérait le gouvernement pour gonfler ses coffres par la hausse des frais de scolarité se sont envolés uniquement en temps supplémentaire versé aux policiers dans les grandes villes comme Montréal, Québec et Sherbrooke. Les professeurs du réseau collégial n'ont pas tardé, de leur côté, à faire connaître leurs exigences, – plus de 70 millions de dollars –, pour accepter de reprendre les cours à la mi-août. Les professeurs des universités n'ont pas encore fait connaître les leurs. Et rien ne garantit que les cours reprendront en août, car ce conflit perdure toujours. Aussi est-t-il souhaitable que le gouvernement du Québec accepte de revenir à la table des négociations pour, non pas négocier, ce serait une perte de temps, mais pour s'entendre avec les étudiants sur le choix d'un médiateur. Il y a des gens censés et compétents au Québec qui sont capables de trouver des solutions. Pensons à Claude Castonguay, à Claude Béland, à Lise Bissonnette, à André C. Côté, qui fut doyen de la faculté de droit de l'Université Laval et commissaire au Bureau du lobbying du Québec, pour ne nommer que ces personnalités. Et, bien sûr, il y en a d'autres qui se feront un devoir de régler ce conflit qui a trop duré. Il en va de l'avenir de notre jeunesse, il ne faut surtout pas l'oublier. L'heure n'est plus à la promulgation d'une loi ni à une parade des carrés rouges, en battant les casseroles. Il faut proclamer, dans les jours qui viennent, l'ère des carrés blancs, couleur de la bonne entente et de la paix.

Aurélien Boivin

